



Volleyball Québec
4545 avenue Pierre-De Coubertin
Montréal Québec H1V 0B2
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

COMPTE RENDU FORUM DE VOLLEYBALL QUÉBEC Le 19 juin 2018

Étaient présents :

- Véronic Laplante (Aigles)
- Alexandra Lojen (Celtique)
- Martin Brunelle (Drakkar)
- Alain Montbleau (Drakkar)
- Rock Picard (Essor)
- Stéphane Martin (Essor)
- Daniel Grimalt Cuzmar (Essor)
- Daniel Rivet (Essor)
- André Rochette (Essor)
- Julie Guého (Everton)
- Daniel Dawson (CVB Saguenay)
- Alexandra Martin (CVB Saguenay)
- Luc Martel (CVB Saguenay)
- Marc Trudel, arbitre en chef du Québec
- Félix Dion, président du conseil d'administration de Volleyball Québec
- Vincent Dumas, vice-président du conseil d'administration de Volleyball Québec
- Martin Gérin-Lajoie, directeur général
- Vincent Larivée, entraîneur-chef/conseiller technique volet volleyball de plage
- Sylvain Loiseau, entraîneur-chef/conseiller technique volet volleyball féminin
- Olivier Faucher, entraîneur-chef/conseiller technique volet volleyball masculin
- Mathieu Poirier, directeur de la pratique sportive
- Nikolas Perron, coordonnateur de programmes
- Caroline Daoust, coordonnatrice aux événements
- Ginette Grégoire, adjointe à la direction
- Annabelle Dufour, coordonnatrice aux communications

ACCUEIL ET SOUPER

Note : les diapositives présentées lors du Forum 2018 sont accessibles au :
http://www.volleyball.qc.ca/wp-content/uploads/2018/07/ACT_PresentationForum2018_Web.pdf

1. Mots de bienvenue

Par Félix Dion, président du conseil d'administration

Félix Dion souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence. Il soutient qu'il s'agit d'un événement important pour Volleyball Québec qui comprend un volet formatif en plus d'aspects informatifs. Il mentionne aux participants qu'il est important de garder en tête l'impact global de certaines décisions sur l'ensemble du volleyball québécois ainsi que les différentes réalités et défis propres à chacune des régions. Les points de discussion du forum seront notés, examinés par l'équipe d'employés, et dans certains cas, pourront être discutés avec nos différents comités avant que des changements soient apportés, le cas échéant, toujours dans le meilleur intérêt du volleyball québécois.



Il présente les employés et membres du conseil d'administration présents.

Par Martin Gérin-Lajoie, directeur général

Martin Gérin-Lajoie souhaite la bienvenue aux participants et affirme qu'il s'agit d'un bon moment pour le volleyball au Québec, pas seulement en raison du 50^e anniversaire de la fédération, mais également, car d'importants changements s'opèrent. Il souligne la collaboration avec les autres provinces ainsi qu'avec Volleyball Canada.

Des pourparlers se déroulent entre Volleyball Québec et le RSEQ afin d'apporter des retombées positives pour le volleyball au Québec.

2. La mécanique économique du PSDE

Par Martin Gérin-Lajoie

La présentation de Martin Gérin-Lajoie en lien avec la mécanique économique du Programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE) est disponible en suivant [ce lien](#).

Le MEES soutient chaque année les fédérations admissibles et les mandate pour le développement de l'excellence. Dans sa présentation, M. Gérin-Lajoie explique les critères d'octroi des subventions.

Le MEES nous parle par l'entremise de chiffres. Ces messages sont décortiqués dans la présentation.

D'un cycle à l'autre, les variations du niveau de support financier sont typiquement minimales, avec certains écarts jusqu'à +/- 20%. La subvention du volleyball a baissé de 3% pour le cycle 2017-21, alors que celle du volleyball de plage a augmenté de 65%, l'une des 4 hausses les plus importantes parmi les 55 disciplines soutenues par le MEES.

M. Gérin-Lajoie explique les raisons et les impacts liés à l'augmentation et à la diminution des subventions. Il souligne les points forts et les points faibles actuels et comment ils influent sur les montants octroyés. Il explique notamment comment la présence québécoise au sein des équipes nationales influence de façon directe les montants octroyés et l'identifie comme l'aspect où la communauté et Volleyball Québec ont ensemble le plus grand potentiel de gain pour grimper dans le rangement des disciplines soutenues au bénéfice de l'excellence en volleyball au Québec.

En somme, il faut générer davantage de richesse et utiliser les ressources disponibles de façon optimale afin de réaliser tout ce que nous devons faire pour redevenir une province reconnue, par ses performances, comme leader en volleyball au Canada.

Rétroaction

Des questions sont posées et des commentaires sont émis en lien avec la présentation de Martin Gérin-Lajoie

Le Centre d'entraînement à temps plein québécois (CETP-Qc) ne vient-il pas jouer le même rôle que les programmes Sport-études ?

Réponse : Le CETP-Qc utiliserait aussi la grille-matière adaptée d'un programme Sport-études. Il s'agirait cependant d'une équipe relève permanente regroupant les meilleurs athlètes de 17 ans et de 18 ans de la province et évoluant contre les autres provinces afin d'accélérer le développement des athlètes identifiés. Ce sont les programmes Sport-études actuels qui agiraient comme « feeder system » pour rendre leurs athlètes aptes à rejoindre le CETP-Qc.

Les athlètes plus vieux reviendraient également au CETP-Qc pendant l'été pour tendre vers un encadrement plus optimal de 11 mois par année. Il s'agit de l'un des fondements qui pourrait apporter des changements concrets en lien avec la présentation sur le PSDE.

Les athlètes seraient au CETP-Qc pendant tout au plus deux ans. Il y aurait peut-être des exceptions pour des athlètes de 16 ans.

Comment le CETP est-il perçu par les programmes Sport-études ?

Réponse : D'abord, il est important de réaliser que les « Centres of excellence » de Volleyball Canada sont maintenant implantés partout au pays. Au Québec, il n'y a pas de « Centres of excellence », car nos employés ont fait valoir à Volleyball Canada que nous avons déjà en place une structure à plus fort potentiel, les programmes Sport-études. Cependant, on se targue qu'il s'agit d'un meilleur programme (encadrement de 15 hres/semaine, soutien du MEES pour ressources périphériques, marque reconnue des parents, etc.), mais les résultats ne sont pas au rendez-vous en termes de présence québécoise au sein des équipes nationales et des performances du Québec vis-à-vis les autres provinces. Le CETP-Qc permettrait aux athlètes identifiés d'être co-encadrés 11 mois par année, soit par les entraîneurs-chefs / conseillers techniques de Volleyball Québec lors de leur stage d'un an, soit conjointement entre des entraîneurs collégiaux/universitaires division 1 et les entraîneurs-chefs / conseillers technique de Volleyball Québec pour les athlètes plus vieux se joignant au CETP-Qc l'été seulement.

Certains intervenants Sport-études ont peut-être des craintes, mais nous travaillerons avec eux de façon inclusive pour un développement optimal des athlètes. Il faut savoir que les critères de création d'un programme Sport-études, rouage important dans le [Modèle de développement des athlètes de Volleyball Québec](#) pour « partir » des athlètes aptes à joindre le programme relève, ont toujours été exigeants depuis le début. Cependant, de quatre programmes, on est rapidement passé à 10 au fil des années, sans augmenter les effectifs chez Volleyball Québec pour assurer un suivi. Laissés à eux-mêmes, certains programmes Sport-études ont commencé à « errer », notamment en mettant l'accent sur les résultats de leurs équipes scolaires plutôt que sur le développement individuel des athlètes. Or, les programmes Sport-études ne sont pas des équipes, ils sont des centres de développement d'athlètes. Pour être reconnus espoir, les athlètes doivent évoluer régulièrement dans des événements provinciaux ouverts aux regroupements des meilleurs athlètes âge par âge de chaque région et menant vers des championnats canadiens, ce que fournit la plateforme civile.

Bref, les programmes Sport-études s'inscrivent dans un plus grand système de développement des athlètes que leurs équipes scolaires. C'est pourquoi chacun des 10 mandataires des programmes Sport-études en volleyball/volleyball de plage au Québec est un club qui peut voir au développement de l'athlète de 11 à 25 ans. Les entraîneurs-chefs de la structure d'excellence du Québec travailleront en étroite collaboration avec les clubs mandataires. Cette façon de développer le talent de façon plus systématique produira non seulement davantage d'athlètes aptes à entrer dans un cheminement d'excellence espoir-relève-élite et programmes nationaux, mais également davantage d'athlètes de calibre pour joindre les équipes collégiales division 1 et universitaires.

Comment Volleyball Québec peut-il aider les programmes Sport-études à remplir les places disponibles ?

Réponse : L'engouement pour les programmes Sport-études grandira avec le CETP-Qc. Par exemple, lorsque Tennis Canada a regroupé les meilleurs athlètes ensemble à son centre d'entraînement au Stade IGA, cela ne convenait pas aux académies de tennis qui ont « perdu » des athlètes. Toutefois, c'est maintenant l'effet inverse qui se produit, car les parents souhaitent inscrire leur enfant dans une académie avec un historique de placer des athlètes au CETP de Tennis Canada.

Nous souhaitons promouvoir la valeur ajoutée que représentent les services offerts par les entraîneurs-chefs / conseillers techniques, par exemple les cliniques de volleyball de plage auprès des programmes Sport-études. Ce service aux programmes Sport-études et n'est pas offert dans les concentrations.



Aussi, lors d'une rencontre annuelle avec les représentants Sport-études, il avait été mentionné que le volleyball était désavantagé par rapport à d'autres disciplines puisque les athlètes étaient seulement identifiés à compter de secondaire 3. En réponse, nous avons proposé comme mesure et instauré avec le MEES l'identification des athlètes de volleyball à partir de secondaire 1 en accord avec le [Modèle de développement des athlètes](#) qui préconise davantage l'aspect multisport à cet âge.

L'athlète conservera l'appartenance à son club d'origine. Le club qui voit un athlète partir vers le CETP doit penser à son développement optimal. Le CETP-Qc sera à l'instar du Centre régional d'excellence de volleyball de plage dans lequel Vincent Larivée co encadre les athlètes en collaboration avec l'équipe nationale dont ils font partie. Au Québec, les athlètes seraient co encadrés par les clubs et le CETP. Il est possible, tel que mentionné dans le MDA, que les athlètes de 17 ans puissent faire certaines compétitions avec leur club d'origine durant la saison pourvu que l'horaire de l'équipe relève permanente le permette.

Est-ce que la plateforme espoir peut servir à orienter les jeunes vers les programmes Sport-études, car il est difficile de recruter dans d'autres écoles ?

Réponse : Volleyball Québec communiquera l'information aux athlètes espoir, mais le recrutement demeure ultimement la responsabilité du mandataire sportif (club).

Il faut penser de plus en plus à un modèle moderne de recrutement dans plusieurs institutions scolaires. Par exemple, le club des Lynx de la Rive-Sud, mandataire d'un programme Sport-études, encadrera des athlètes en provenance d'une quatrième école. Deux autres clubs proposent cette structure innovatrice où ils chapeautent des athlètes issus de différentes institutions scolaires via leur programme Sport-études, soit le Club Essor et le Club de Volleyball Saguenay.

Rappelons que les programmes Sport-études ne constituent pas des équipes scolaires, mais cette structure permet aux athlètes de jouer aussi dans le programme scolaire de leur école.

Est-ce que cela peut devenir une obligation pour les programmes Sport-études d'encadrer des athlètes issus de plusieurs écoles ?

Réponse : Déjà trois programmes proposent cette structure et cela est vu d'un bon œil par Volleyball Québec et le ministère.

Y a-t-il des lectures qui vous ont amené à vous dire que le développement sur une année apportera des changements significatifs pour la suite du parcours des athlètes ?

Réponse : Les consultations effectuées auprès de l'ensemble des entraîneurs collégiaux division 1 de la province ont révélé que les joueurs n'étaient pas prêts pour le niveau collégial à leur arrivée, spécifiquement parce qu'ils présentaient des lacunes techniques. Il est donc pertinent de viser, avec le CETP-Qc, une clientèle plus jeune afin de travailler sur les savoir-faire de base et mettre l'accent sur le travail individuel.

La littérature démontre que le développement optimal passe par un volume de travail adéquat ainsi qu'une charge de travail adéquate. Il est également documenté que lorsque « les meilleurs s'entraînent avec les meilleurs », les joueurs s'améliorent et leur développement est plus optimal.

De plus, l'athlète identifié aura la possibilité de revenir au CETP-Qc au sein des programmes des équipes du Québec chaque saison estivale pendant son développement collégial/universitaire, tant qu'il ou elle est engagée vers le plus haut niveau. À cet égard, l'impact du CETP-Qc sur l'athlète sera sur plusieurs années.

Comment les effets du CETP sur le développement des athlètes perdureront-ils dans le temps (alors qu'ils seront maintenant au niveau collégial) ?

Réponse : Les athlètes sont suivis annuellement, notamment à l'aide de la plateforme XPS. De plus, les athlètes de niveau collégial pourront revenir au CETP-Qc pendant l'été. L'objectif est de fournir un entraînement/encadrement professionnel aux athlètes sur une durée de 10 mois et demi à 11 mois par année. Avec 6-7 mois d'entraînement et un « camp de vacances » de 3 semaines pendant l'été, le modèle actuel ne propose pas une charge suffisante.

Vincent Larivée mentionne que lorsqu'il est arrivé en poste les camps des équipes du Québec de volleyball de plage ne comptaient que trois semaines. Cela n'était pas suffisant pour arriver à avoir un réel impact. L'une des raisons pour laquelle nous avons amélioré nos résultats est que les athlètes identifiés s'entraînent maintenant sur une plus période de 4 mois (en plus de leur saison collégiale/universitaire de 6 à 7 mois).

Il y a souvent beaucoup d'intervenants autour des athlètes. Parfois avoir moins d'intervenants permet de suivre une meilleure ligne directrice. C'est notamment ce que le CETP-Qc permettra de faire.

Nous souhaitons travailler en collaboration avec les entraîneurs collégiaux et universitaires afin de fournir aux athlètes identifiés une fois diplômés de leur stage avec le CETP-Qc, un co entraînement/encadrement professionnel 11 mois par année.

Quels sont les coûts du CETP pour un athlète?

Réponse : Les coûts exacts n'ont pas encore été déterminés, mais le seront au cours de la prochaine année alors que se préciseront les paramètres d'implantation. Pour les athlètes, cela représentera assurément des coûts de quelques milliers de dollars qui remplaceront cependant ceux qu'ils paient déjà dans une année. Des subventions du MEES pourraient être disponibles pour de l'aide à la pension en résidence ou dans des familles d'accueil.

De plus, gardons en tête que la participation de deux équipes à la Coupe Canada est dispendieuse, mais Volleyball Canada parle déjà que cette compétition pourrait muter vers un championnat qui regroupera les CETP de toutes les provinces. Il y a donc cette dépense importante déjà intégrée dans le budget d'excellence de Volleyball Québec.

Pour les autres avenues de compétition, nous avons déjà mis en place le challenge Québec-Ontario qui comprendra dorénavant aussi des équipes des provinces maritimes et certaines de l'ouest. Nos équipes relève permanentes prendront aussi part à ce tournoi.

Nous avons l'avantage de déjà compter sur des entraîneurs-chefs permanents. Bien d'autres provinces se demandent toujours comment ils supporteront un entraîneur à temps plein.

Est-ce que les programmes Sport-études ont pour rôle de visiter les écoles afin d'aider les plus jeunes à développer certains aspects techniques ?

Réponse : Cela se fait déjà.

Commentaire concernant le CETP-Qc : Il sera important de bien définir le processus de sélection et que les critères d'admissibilité soient clairs. Le bilan après la première année sera très important.

3. Activités du 50^e anniversaire / Livre 50 ans d'excellence

Par Martin Gérin-Lajoie

Les activités du 50^e anniversaire se dérouleront les 14 et 15 septembre à l'hôtel le Victorin à Victoriaville. Nous avons choisi un endroit central pour l'événement.

Le colloque des entraîneurs commencera le vendredi soir. La soirée du vendredi est incluse dans les différents forfaits, mais également ouverte en admission générale pour les gens du public.

Pendant la journée du samedi, il y aura des ateliers en gymnase. De plus, Glenn Hoag y sera comme conférencier vedette.

En parallèle se déroulera le congrès des arbitres.

Un dîner retrouvailles sera également organisé le samedi midi. (anciens employés, présidents, intronisés).

Les activités culmineront vers le Gala d'excellence, avec une formule souper, où seront remis les prix des différentes catégories et où l'on procédera aux intronisations 2018.

Le livre du 50^e anniversaire est l'occasion pour les gens, les groupes et les partenaires d'adresser un témoignage, un peu comme une carte d'anniversaire. Les fonds amassés permettront de rendre le colloque plus accessible à tous.

Des exemples de témoignages sont montrés.

Aussi, la première section du livre présentera en bref les jalons corporatifs de la fédération.

Les renseignements sont disponibles sur le site web de Volleyball Québec. Communiquez avec Ginette Grégoire pour plus de renseignements.

4. Mouvement entraînement responsable

Par Martin Gérin-Lajoie

[Mouvement entraînement responsable \(MER\)](#) de l'Association canadienne des entraîneurs (ACE)

- Adhésion de Volleyball Québec le 22 mai dernier
- Trois sphères de la première étape :
 - Vérification d'antécédents judiciaires (2015)
 - Formation éthique (PDE du PNCE et Respect et sport)
 - Règle de deux

Volleyball Québec s'est aussi récemment doté d'une [politique de prévention du harcèlement](#). De telles politiques seront désormais requises pour que les fédérations continuent à obtenir leur financement.

Parmi les adhérents au MER : Sports Québec et Volleyball Canada

Formation d'éthique

La formation Respect et sport sera disponible sur le web. Il s'agira d'une formation de trois heures au coût de 30\$ qui permettra d'accumuler trois points de perfectionnement. Nous sommes en démarche auprès de la compagnie et vous donnerons plus de détails dès que possible.



Il s'agit d'une formation également intéressante pour les parents. D'ailleurs, l'Ontario Volleyball Association l'exige d'au moins un des parents de chaque enfant s'affiliant à la fédération.

Règle de deux

- L'entraîneur ne doit jamais être seul avec un enfant.
- Un athlète en situation de vulnérabilité potentielle (par exemple dans les vestiaires ou dans une salle de réunion), particulièrement s'il est mineur, doit toujours être entouré de deux entraîneurs formés ou certifiés par le PNCE. Toute interaction en tête-à-tête entre l'entraîneur et l'athlète doit avoir lieu à portée de voix et dans le champ de vision du second entraîneur, à moins qu'il s'agisse d'une urgence médicale.
- De plus, l'un des entraîneurs doit être du même sexe que l'athlète.
- Advenant qu'un second entraîneur formé ou certifié PNCE et dont les antécédents ont été vérifiés ne soit pas disponible, un bénévole, un parent ou un adulte ayant fait l'objet de vérifications peut être recruté.

Aspect de deux entraîneurs certifiés : Ayant abaissé les exigences de certifications en 2013 pour permettre aux parents de s'impliquer, nous sommes d'accord que cela peut être difficile si la certification d'un seul entraîneur représente déjà un défi.

Il y a plusieurs solutions possibles. Évitez toute situation de seul à seul avec un athlète. Appliquez une politique de porte ouverte en tout temps. Par exemple, dans le cas d'un athlète qui souhaite se confier seul auprès de l'entraîneur, il est possible de prévoir la rencontre dans un lieu public.

Ces règles sont mises en place non seulement pour protéger les athlètes, mais également pour protéger les entraîneurs de possibles allégations. Particulièrement maintenant que Volleyball Québec a adhéré au mouvement entraînement responsable comme plusieurs de ses partenaires, ou entraîneur qui ne suit pas les recommandations prête flanc en ne suivant pas les bonnes pratiques reconnues dans le milieu.

Rétroaction

Le ministre se donne jusqu'en 2020 pour obliger les fédérations à prendre action. Est-ce que ces tâches vont se dédoubler ? Ou être inutiles par la suite ?

Réponse : Nous préférons être proactifs. Bien que nous ne sachons pas encore exactement ce que le ministère imposera, il faut savoir que le celui-ci effectuera ses travaux pour déterminer les mesures obligatoires de pair avec les organismes tels Sport'Aide et Sports Québec desquels nous nous inspirons.

Adhérer au MER signifie que c'est important pour l'organisme de respecter des normes élevées pour favoriser un environnement sportif sain et sécuritaire. La phase initiale du MER est prévue dans un échéancier allant jusqu'à 2020. Sans les remplacer, ces mesures complèteront les lois en place, les gestes criminels continueront d'être dénoncés. Cependant, dans le système sportif et société actuelle, nous devons être proactifs et être à l'avant de ces situations.

En entraînement, il y a toujours un dernier athlète présent dans le gymnase. En voiture, il y a toujours un dernier enfant à reconduire? Comment se conformer à la règle de deux dans ces cas-là?

Réponse : L'idéal est de rester dans un endroit ouvert (exemple un hall) où il pourrait y avoir d'autres personnes présentes. En voiture, l'idéal serait que tous les athlètes descendent au même endroit public en même temps et que les parents viennent les récupérer. Sinon, faire descendre les deux derniers passagers en même temps.

M. Gérin-Lajoie ajoute les commentaires suivants :

- Sur les médias sociaux, il est conseillé d'ouvrir les groupes aux parents. Dans les courriels, il est conseillé de mettre un adjoint ou un responsable de club en copie conforme.

- Il est important de souligner que ces normes sont essentielles à appliquer avec les athlètes mineurs, mais c'est également de bonne pratique avec les athlètes majeurs pour la protection autant des athlètes que des entraîneurs.

Autre commentaire : Les écoles appliquent souvent une politique de porte ouverte. Ex. Dans le bureau du directeur.

5. Modifications à la Politique de compétition

Par Caroline Daoust, coordonnatrice aux événements

Caroline Daoust présente les propositions de modifications à la Politique de compétition et demande l'opinion des clubs concernant certaines d'entre elles.

Participation aux championnats de Volleyball Québec

- Les championnats de Volleyball Québec, la Coupe du Québec et le Festival interprovincial 14 ans et moins sont ouverts en premier lieu à toutes les équipes inscrites dans les réseaux de Volleyball Québec de la saison en cours et si le nombre de places le permet, aux équipes de la catégorie du championnat sur le principe du premier arrivé premier servi.
- Les championnats de Volleyball Québec sont ouverts aux équipes membres de Volleyball Québec sur une base du premier arrivé premier servi.
- Si une équipe provient de l'extérieur du Québec, elle devra avoir participé à un tournoi de Volleyball Québec de la saison en cours avant de pouvoir participer aux Championnats.
- Le Festival interprovincial 14 ans et moins et la Coupe du Québec sont ouverts aux équipes membres d'une autre province. Par contre, si une équipe de l'extérieur souhaite être membre de Volleyball Québec elle devra respecter la règle de participation des Championnats en participant à au moins un tournoi de Volleyball Québec de la saison en cours.

Intention derrière ce changement : Volleyball Québec souhaite mettre une règle de participation en place pour les équipes de l'extérieur de la province. Cela continuera de permettre aux équipes des régions limitrophes de participer à nos compétitions. Cependant, ils devront prendre part à au moins un tournoi avant la tenue du championnat de Volleyball Québec.

Il arrive parfois que des clubs de l'extérieur cherchent à se soustraire de leur association provinciale. S'ils désirent néanmoins participer au championnat canadien, ils doivent trouver un championnat d'association provinciale auquel participer. Volleyball Québec démontre donc de la solidarité envers ses partenaires fédérés en instaurant un minimum de participation pendant la saison, à l'instar des autres provinces, pour qu'une équipe soit admissible à son championnat.

Ajout de joueur après la date limite

Article 40 : Date limite d'affiliation d'un joueur : le joueur doit s'affilier à Volleyball Québec en passant par le site Internet au moins quatre jours ouvrables avant toute participation à une compétition sous la juridiction de Volleyball Québec jusqu'au premier mardi d'avril.

A - Si le joueur fournit la preuve que son affiliation est à jour lors de la compétition :

1^{re} infraction :

- Amende de 100 \$, dont 85 \$ ira dans le fonds des clubs respectant les règles.

Récidive :

- Amende de 150 \$, dont 130 \$ ira dans le fonds des clubs respectant les règles.

B - Si le joueur ne peut fournir la preuve que son affiliation est à jour lors de la compétition :

1^{re} infraction :

- Amende de 150 \$, dont 130 \$ iront dans le fonds des clubs respectant les règles.
- Obligation de régulariser la situation du joueur dans les 5 jours ouvrables suivant la compétition.
- ~~Suspension pour un tournoi à l'entraîneur de l'équipe fautive.~~

Récidive :

- Amende de 200 \$, dont 170 \$ ira dans le fonds des clubs respectant les règles.
- Obligation de régulariser la situation du joueur dans les 5 jours ouvrables suivant la compétition.
- Suspension pour un tournoi à l'entraîneur de l'équipe fautive (à partir de la 2^e fois pour le même entraîneur)
- ~~Suspension de 2 mois pour le responsable de club.~~

Chaque entraîneur est indépendant pour la suspension, mais pas pour l'amende.

Ajout d'entraîneur

- Pour être en règle, un entraîneur doit:
 - Payer sa cotisation
 - Remplir le formulaire d'affiliation pour confirmer ses coordonnées et accepter les politiques de Volleyball Québec
 - Fournir une copie de ses antécédents judiciaires

La date limite d'ajout d'entraîneur est le mardi avant le tournoi. Aucun entraîneur ne pourra être ajouté sur place lors du tournoi, sauf s'il est sur la liste maîtresse fournie par Volleyball Québec à l'organisateur du tournoi.

Changement 2018-19

La liste maîtresse sera créée par Volleyball Québec avec tous les entraîneurs en règle à chaque tournoi après la date limite de modification des alignements.

Nouvelle catégorie d'affiliation

- Entraîneurs de développement pour les entraîneurs qui participent aux entraînements, mais qui ne sont pas présents aux compétitions.
 - Affiliation à coût moindre (incluant 3\$ à Volleyball Canada)
 - Même règle d'affiliation
 - Couvert en assurance

Ajout d'entraîneur après la date limite

Article 44 : Date limite d'affiliation d'un entraîneur : l'entraîneur doit s'affilier à Volleyball Québec en passant par le site Internet au moins quatre jours ouvrables avant toute participation à une compétition sous la juridiction de Volleyball Québec jusqu'au premier mardi d'avril.

- *Sanction : voir l'article 67*

Article 67 : Les peines suivantes sont prévues pour des infractions aux articles 44.

- *Sanction : Entraîneur non reconnu.*

Donc, l'équipe ne peut pas jouer avec cet entraîneur sur le banc.

Si l'adjoint n'est pas en règle, il ne peut pas être sur le banc.

Politique de transfert de joueurs

- Article 77: Afin d'obtenir son transfert, un joueur doit respecter toutes les exigences suivantes :
- Changement de niveau scolaire (primaire au secondaire, secondaire au collégial ou collégial à universitaire) :
- c) Aucuns frais pour les demandes reçues le 31 octobre ou avant. Les frais sont de 40 \$ pour les demandes reçues entre le 1^{er} novembre et le 28 mars.



Politique de transfert de joueurs - transfert en cours de saison

- De plus en plus de transferts en cours de saison
- Certains transferts pour changer de club pour participer au Championnat Volleyball Québec avec un nouveau club ou pour participer au Championnat canadien et revenir la saison suivante dans le club précédent.

- Souhaitez-vous que Volleyball Québec encadre cette pratique avec une règle ?
 - Volleyball Québec: À noter que le club d'appartenance peut refuser un transfert, mais c'est rare qu'il le fasse.
 - Participant : C'est la décision du club, alors pourquoi voulez-vous règlementer cela ?
 - Volleyball Québec : Parfois, ce sont les parents qui s'impliquent et souhaitent que leur enfant change de club pour participer au Championnat canadien.
 - Participant : Très peu d'équipes participent au Championnat national (environ 2% du total d'équipes), alors pourquoi pénaliser ceux qui souhaitent y aller ?
 - Volleyball Québec : Volleyball Canada oblige les équipes à présenter le même alignement lors de ses championnats que lors des championnats provinciaux. Ainsi, les clubs ne peuvent pas se créer de meilleur regroupement en vue du championnat national.
 - Volleyball Québec : Les athlètes pourraient être obligés de rester dans leur nouveau club pour la saison suivante.
 - Participant : Pour éviter cela, il pourrait y avoir une date limite pour transférer de club en cours de saison.

La majorité des clubs présents sont d'avis qu'il est préférable de laisser les clubs gérer cet aspect et que Volleyball Québec ne mette pas de nouvelle règle en place pour 2018-19 en lien avec les transferts de joueurs en cours de saison.

Fonds des clubs respectant les règles

Avant la présentation, Caroline demande aux gens présents de choisir deux numéros entre 1 et 316. Les numéros 186 et 213 sont choisis.

- 9 clubs sur 31 ne sont pas admissibles au Fonds des clubs
- 487\$: montant disponible qui servira à payer les frais d'affiliation des clubs pigés.

Tirage pour le club qui aura son affiliation payée complète et du club qui aura une partie de son affiliation payée pour la saison 2018-19 (1 chance par équipe inscrite dans le VRS à la saison 2017-18)

Les gagnants sont Envolley (#186) et Drakkar (#213)

Rétroaction

On aborde à nouveau le sujet des Championnats nationaux de Volleyball Canada. M. Gérin-Lajoie ajoute le commentaire suivant :



Volleyball Canada oblige les équipes à présenter le même alignement lors de ses championnats que lors des championnats provinciaux. Ainsi, les clubs ne peuvent pas se créer de super regroupement en vue du championnat national. Cette règle ne changera pas prochainement, car le championnat est se veut plutôt un festival visant le plus grand nombre d'équipes possible pour maximiser les retombées économiques.

M. Loiseau ajoute : Volleyball Québec et d'autres associations ont déjà discuté de la possibilité d'offrir une catégorie élite avec certains clubs accrédités et des équipes étrangères. Cela ne fait pas partie des projets concrets pour 2019. Puisque certaines provinces seraient de trop haut calibre, d'autres provinces sont fermées à cette idée.

Participant : Le Championnat national est très dispendieux pour les équipes qui y participent. Parfois, les équipes du Québec affrontent des équipes qu'elles ont déjà rencontrées pendant la saison. Cela fait partie des raisons pour lesquelles certains clubs optent pour des compétitions aux États-Unis qui sont moins dispendieuses.

6. Questions reçues

Modéré par Martin Gérin-Lajoie

Avant la tenue de forum, les représentants de clubs étaient invités à faire parvenir les sujets dont ils aimeraient discuter. Voici un résumé des discussions survenues en lien avec les questions reçues.

6.1. Quel est le positionnement de Volleyball Québec en lien avec les formules des circuits et des tournois invitations ?

M. Gérin-Lajoie : Il s'agit d'un sujet dont nous avons discuté à l'occasion du forum 2016. Un sondage avait été envoyé aux responsables de clubs et à la lumière des résultats obtenus, la formule des tournois invitations a été créée pour le féminin. Rappelons que les représentants des clubs avaient choisi la formule de circuit pour le masculin.

Il n'est pas souhaitable de changer les formules de tournois chaque année, mais M. Gérin-Lajoie demande aux clubs présents s'il y a des considérations nouvelles à soulever après deux saisons de tournois invitations en féminin.

Questions et commentaires

Participant : En masculin, la formule de circuits doit rester.

Participant : Certaines équipes ne se présentent pas à certains tournois, dont ceux en région. Cela fait en sorte que certains tournois sont annulés. La formule de tournois invitations permet aux clubs de planifier leur saison, mais cela fait en sorte que ce sont toujours les tournois les plus centraux qui sont choisis pour des considérations monétaires. Ainsi, les clubs des régions les plus éloignées ne sont plus capables de recevoir de tournoi et doivent toujours se déplacer. Cela aiderait les clubs en région si de temps en temps, les autres clubs venaient les visiter.

Participant : Les tournois réguliers en régions créent un trop gros impact sur le budget des clubs. Les championnats peuvent se dérouler dans les régions plus éloignées.

Participant : La formule actuelle fait en sorte que des tournois à Québec, au Saguenay et dans le Bas-du-Fleuve ont été annulés ou comptaient très peu d'équipes.

Participant : *Ne pourrait-on pas obliger les équipes à participer aux trois tournois invitations?*

Réponse Volleyball Québec : Cela reviendrait à la même formule que le circuit.

Participant : Les gens disent qu'ils ne participeront pas à un tel tournoi en raison de la date, mais c'est plutôt le lieu qui pose problème.

Participant : *Ne serait-il pas possible de créer une formule hybride avec des équipes régulières inscrites au circuit et des places disponibles pour des équipes « invitées » ?*

Réponse Volleyball Québec : Cela peut être possible selon le nombre d'équipes inscrites à la base.

Participant : Les tournois invitations permettent aux athlètes plus jeunes de jouer dans les catégories plus vieilles. Dans les circuits, les équipes sont confinées à une même catégorie.

L'arbitre en chef du Québec, M. Trudel, souligne qu'il est important de recevoir les besoins en arbitrage à l'avance. La plupart des arbitres actifs planifient leurs tournois à l'avance. Recevoir le nombre d'équipes le lundi est plus difficile. Les circuits permettent de cibler les besoins en arbitrage à l'avance en raison du nombre d'équipe qui est connu.

Participant : Il manque des arbitres dans certaines régions, notamment à Québec

Participant : L'accueil de tournoi est difficile monétairement en raison des deux arbitres requis. En Ontario, un seul arbitre est requis pour certaines catégories.

Participant : Il est difficile d'être rentable en accueillant des tournois. Certains clubs doivent parfois déboursier de leur poche, car ils n'entrent pas dans leur argent.

M. Gérin-Lajoie propose la solution de former des arbitres au sein de son club afin que ceux-ci participent bénévolement aux tournois reçus.

Participant : Cette solution est difficile, car les athlètes visés sont déjà très occupés en raison du volleyball et de leurs études. De plus, lorsque ce sont de plus jeunes arbitres qui sont formés, leur participation pour certaines catégories est refusée par l'APAVQ en raison de leur manque d'expérience.

Volleyball Québec : Le modèle du 2^e arbitre bénévole est malléable et permet aussi aux parents de s'impliquer. Cela permet de faire une collecte de fonds pour les clubs qui accueillent un tournoi.

Le président de Volleyball Québec, Félix Dion, souligne la bonne collaboration avec l'APAVQ depuis les dernières années. Il est toujours possible de discuter avec les représentants des différentes régions afin de trouver des solutions positives et constructives. L'APAVQ fait dorénavant partie de la solution.

Réponses de Volleyball Québec

La formule des circuits fonctionne en masculin. Si des équipes féminines annoncent d'avance qu'elles ne peuvent pas participer à tels ou tels tournois, cela peut fonctionner. Nous sommes toujours flexibles pour aider les clubs.

Les sites de compétitions sont choisis après le premier versement, mais pour savoir le nombre de terrains dont on a besoin, il faut connaître le nombre d'équipes.

Il manque parfois de terrains dans les régions centralisées et c'est pour cette raison que les tournois en régions sont de bonnes avenues.



Les points soulevés au forum en lien avec la formule des invitations seront examinés par les employés et Volleyball Québec communiquera avec les clubs précisément à ce sujet avant la prochaine saison.

6.2. Annulation de tournois en raison de la température

M. Gérin-Lajoie : Cette année, lors d'un tournoi en particulier, la température était incertaine. Volleyball Québec en a profité pour moderniser sa politique d'annulation. Dorénavant, afin d'aviser les clubs, un message sera publié sur la page Facebook de Volleyball Québec en cas d'annulation de tournoi.

Volleyball Québec : Il est important de ne jamais mettre en danger quiconque sur la route en raison d'un tournoi. Si une équipe ne peut pas se présenter en raison du mauvais temps, nous nous montrerons compréhensifs en lien avec les amendes.

Volleyball Québec : La situation météo n'est pas uniforme partout au Québec. Parfois, les équipes voyageant de plus loin se déplacent la veille. Il est donc toujours difficile de statuer sur l'annulation.

Questions et commentaires

Participant : S'il fait mauvais à Québec, mais pas à Montréal et que nous ne sommes pas en mesure de nous déplacer, nous n'aurons pas d'amendes ?

Réponse Volleyball Québec : Exact, nous serons cléments pour ce qui est des amendes, mais un remboursement des frais d'inscriptions ne sera pas possible, car c'est le club hôte qui reçoit les fonds et nous ne voulons pas le pénaliser.

Participant : Il est difficile de communiquer avec quelqu'un le matin même d'un tournoi.

Réponse Volleyball Québec : Certains organisateurs n'envoient pas de document d'information qui inclut normalement ce numéro.

Participant : Alors, est-il possible d'imposer une amende aux organisateurs qui ne fournissent pas ce document ?

6.3. Serait-il possible que Volleyball Québec mette en place une aide en ce qui concerne la tarification pour les régions éloignées (tarifs préférentiels)

- Frais en transport et hébergement astronomiques pour ces équipes. Ex : 28 000\$ pour 5 équipes en 2017-2018
- Candidats : Transport organisé et nécessitant un coucher
 - Saguenay
 - Côte-Nord
 - Est-du-Québec
 - Abitibi-Témiscamingue
 - Autres... ?

M. Gérin-Lajoie : Le partage des coûts est de la façon suivante : 40% à Volleyball Québec, incluant 7% de frais et de taxes et 60% à l'hôte. Donc la vraie question est à savoir si les organisateurs de tournois souhaitent partager leur profit avec les équipes des régions éloignées pour aider celles-ci à participer au tournoi.

Commentaires et questions



Participant : La subvention reçue est déjà presque nulle après dépenses.

Participant : Nous sommes dans un mouvement où toutes les activités sont offertes dans les grands centres. Est-ce qu'il y a quelque chose qui est possible pour favoriser la participation de tout le monde, par exemple offrir un tarif préférentiel ?

Réponse M. Gérin-Lajoie : La réalité est que l'argent qui sera déduit pour le rabais devra être renfloué quelque part. Par exemple, si on coupe 100\$ pour une équipe, nous devons charger 10\$ de plus à 10 autres équipes.

Participant : Il existe différentes solutions pour sauver des coûts, par exemple faire des échanges en lien avec l'hébergement.

Participant : Le site web welcomeathletes.com, un « Airbnb pour les athlètes » peut représenter une solution. Il est possible de s'inscrire comme hébergeur ou comme personne cherchant de l'hébergement.

6.4. À l'instar de certaines fédérations comme Baseball Québec, est-ce que Volleyball Québec compte investir davantage de ressources pour les entraîneurs ? La qualité des entraîneurs est un facteur déterminant pour augmenter le nombre de pratiquants ainsi que la qualité des programmes qui forment les jeunes. Quelle est la vision de Volleyball Québec à ce sujet ? Est-ce qu'il y a des projets en cours ou à venir dans ce sens ?

M. Gérin-Lajoie : Dans la dernière année, Volleyball Québec était en pleine réforme de ses formations.

Par exemple, tous les formateurs de l'ancien niveau 1 ainsi que les évaluateurs doivent à nouveau être formés. Volleyball Québec a investi afin de mettre en place un forfait avec Sports Québec. Cela a aidé à la formation d'une vingtaine d'entraîneurs qui n'ont pas eu à déboursé chacun 120\$.

Participant : Peu de formations ont été offertes cette année.

Réponse Volleyball Québec : C'est normal, car nous étions en transition vers le nouveau système et, comme mentionné précédemment, les formateurs doivent se mettre à jour. Les formations reprendront en septembre. Volleyball Québec vise une formation par grande région administrative.

M. Gérin-Lajoie : Ce n'est pas un plan pour Volleyball Québec d'offrir une subvention directe aux entraîneurs pour de la formation. Par contre, Volleyball Québec investira des heures ouvrées des conseillers techniques pour combler les besoins en formations. Par exemple, Vincent Larivée offre des formations en volleyball de plage avec un contenu complémentaire à celui de Volleyball Canada.

Volleyball Québec : Volleyball Canada demande à ce que les formateurs et les évaluateurs soient deux personnes distinctes. Cependant, dans certaines régions, ce pourra être la même personne.

Participant : Le colloque des entraîneurs est une bonne idée et il serait souhaitable qu'il revienne dans le futur.

Volleyball Québec mentionne l'initiative de la Caravane Sports Québec qui permet aux fédérations d'offrir des formations spécifiques dans certaines régions plus éloignées.

On mentionne les subventions Participaction et RBC qui pourraient être utilisées pour l'offre de services aux entraîneurs.

Réponse M. Gérin-Lajoie : Ce sont de bonnes avenues, mais ce financement n'est pas récurrent. De plus, Volleyball Québec s'est vue octroyer une subvention RBC dans les dernières années. Elle a d'ailleurs été utilisée pour les formations en minivolley.

6.5. Tournoi One Volleyball, ligue semi-pro en Ontario et en Colombie-Britannique - Est-ce qu'on envisage de communiquer avec les organisateurs pour les amener au Québec ? Car ce serait une bonne occasion de proposer une continuité aux joueurs de haut niveau qui ont joué dans les équipes universitaires ou même collégiales.

M. Gérin-Lajoie : Comme il ne s'agit pas d'un programme de l'OVA, ce tournoi devrait être reconnu par Volleyball Québec s'il souhaite bénéficier des mêmes avantages que les autres événements reconnus. Avec l'annulation de la Ligue féminine sénior Égale Action dans les dernières années, Volleyball Québec constate qu'il y a peu d'intérêt et de demande à ce niveau.

Volleyball Québec souhaite cependant devenir plus pertinente pour les adultes, mais à un niveau plus récréatif. Plusieurs initiatives en ce sens ont été lancées dans les dernières années comme l'Omnium vintage. Ce marché est difficile à percer, car il peut y avoir une perception de compétition avec d'autres organisateurs.

6.6. Centre d'entraînement à temps plein de Volleyball Québec - Quel est l'objectif ? Quel est l'échéancier ? Est-ce que les clubs vont être impliqués ? Quelles infrastructures ?

M. Gérin-Lajoie : Comme expliqué précédemment dans les présentations, il s'agit d'un concept basé sur les fondements du [Modèle de développement des athlètes](#). Les prochaines étapes sont de définir les besoins et de lancer un appel d'offres, notamment pour l'infrastructure. Les entraîneurs et les mandataires des programmes Sport-études seront impliqués pour promouvoir le CETP-Qc. En lien avec les infrastructures, il faut trouver un endroit où nous aurons accès aux plateaux de façon prioritaire.

Rétroaction

Participant : Il est important que l'infrastructure soit centrale pour contribuer à vendre notre sport.

7. Varia

- *Participant : Certaines personnes n'ont pas pu assister au Symposium international de Volleyball Canada. Serait-il possible de créer un bilan synthèse pour faire connaître le contenu aux entraîneurs du Québec ?*
Réponse Volleyball Québec : Oui, Sylvain Loiseau pourra produire le document synthèse et il sera disponible sur demande. Olivier Faucher suggère d'écouter la baladodiffusion «From the first chair » du club Mavericks d'Ottawa. Dans un épisode, on fait référence au symposium. Elle est disponible sur iTunes.
- On rappelle que la tuque du 50^e anniversaire de Volleyball Québec est toujours en vente.

8. Conclusion

La communication ne se s'arrête pas au Forum. L'équipe de Volleyball Québec est disponible pour écouter les idées des clubs.